

# Ma commune face aux risques majeurs



## D.I.C.R.I.M.

### Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Un risque est dit « majeur » si sa fréquence est faible et sa gravité très lourde.  
C'est ce qu'on appelle plus communément une CATASTROPHE

## En cas de danger ou d'alerte

#### 1- Abritez vous

*Take shelter*

#### 2- Ecoutez la radio

*Listen to the radio*

France Bleue Basse Normandie

**102.6 MHz**

#### 3- Respectez les consignes

*Follow the instructions*

Protégez-vous en vous tenant informé auprès de sources fiables :

[www.risques.gouv.fr](http://www.risques.gouv.fr)

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

[www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)

Renseignez-vous en mairie :



02.31.22.50.44



[www.trevieres.com](http://www.trevieres.com)



**Panneau  
Pocket**



Page facebook : Trévières



Compte instagram : @trevieres\_officiel

# Mot du Maire

Madame, Monsieur, mes chers concitoyens,

L'article L.125.2 du Code de l'environnement dispose que « *les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent* ».

Tel est l'objet du présent **document d'information communal sur les risques majeurs** (DICRIM), qui vous indique les risques auxquels est exposée la commune et les bons réflexes à avoir en cas de catastrophe majeure, afin que vous deveniez acteur de votre propre sécurité.

Ce document de sécurité est d'une **GRANDE IMPORTANCE**, et doit retenir toute votre attention. Je vous invite à le lire et à le conserver.

Ce DICRIM fait partie du **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS) qui organise l'action des services communaux et des habitants pour répondre à la crise.

En complément, vous pouvez élaborer votre propre **plan familial de mise en sûreté** (PFMS) afin de vous aider à organiser votre autonomie durant la crise et concourir ainsi à la sécurité civile. Vous pouvez le télécharger sur le site internet du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires :

<https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger>

Le Maire, Mireille DUFOUR

## Sommaire

<b>1.</b> Alerte : comment suis-je alerté / comment donner l'alerte ?	Page 3
<b>2.</b> Les consignes générales de sécurité	
2.1.1. Votre kit d'urgence	Page 4
2.1.2. Les bons réflexes	Page 5
<b>3.</b> Les risques de la vie quotidienne	Page 6
<b>4.</b> Les risques naturels	
4.1.1. Inondations, fortes pluies	Page 7
4.1.2. Tempête, vent violent	Page 8
4.1.3. Grand froid, neige, verglas	Page 8
4.1.4. Canicule	Page 9
4.1.5. Feux de végétation, incendie	Page 9 - 10
4.1.6. Séisme	Page 10
<b>5.</b> Les Risques technologiques	
5.1.1. Transport de matières dangereuses	Page 11
5.1.2. Accident nucléaire	Page 11
<b>6.</b> Les Risques sanitaires	
6.1.1. Epidémie, pollution de l'air, radon	Page 12
<b>7.</b> Les Menaces majeures	
7.1.1. Attentat, cyber-attaque	Page 13
<b>8.</b> Que faire après un sinistre ?	Page 14
<b>9.</b> Les numéros utiles	Page 15

# 1. Alerte : comment suis-je alerté / comment donner l'alerte ?



## VOUS POUVEZ ETRE ALERTE ET/OU INFORME PAR PLUSIEURS CANAUX :

Réseaux sociaux  
de Trévières



Application  
**PanneauPocket**



Porte à porte  
des élus



Radio locale  
**102.6 FM**



<https://www.radio-en-ligne.fr/france-bleu-basse-normandie>

En cas de risque météorologique :

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr>



En cas de risque de crue : <https://vigicrues.gouv.fr/fr>

## COMMENT DONNER L'ALERTE :

Vous êtes témoin ou victime d'un accident, d'un évènement grave pouvant mettre en danger des personnes, alertez les secours :

Les pompiers : composez le **18** ou le numéro d'urgence européen **112**

Le SAMU : appelez le **15**

Il vous sera demandé de décliner votre identité, le lieu précis et la nature de l'incident, le nombre de personnes impliquées et leur état. Ne raccrochez pas avant que cela soit demandé.

### LES BONS REFLEXES :

- **Attention aux fausses informations** : faites attention à recueillir une information fiable et à ne pas partager d'information non vérifiée. Nous avons tous un rôle à jouer pour éviter la circulation de rumeurs et ne pas créer des mouvements de panique inutiles et dangereux.

## 2. Les consignes générales de sécurité

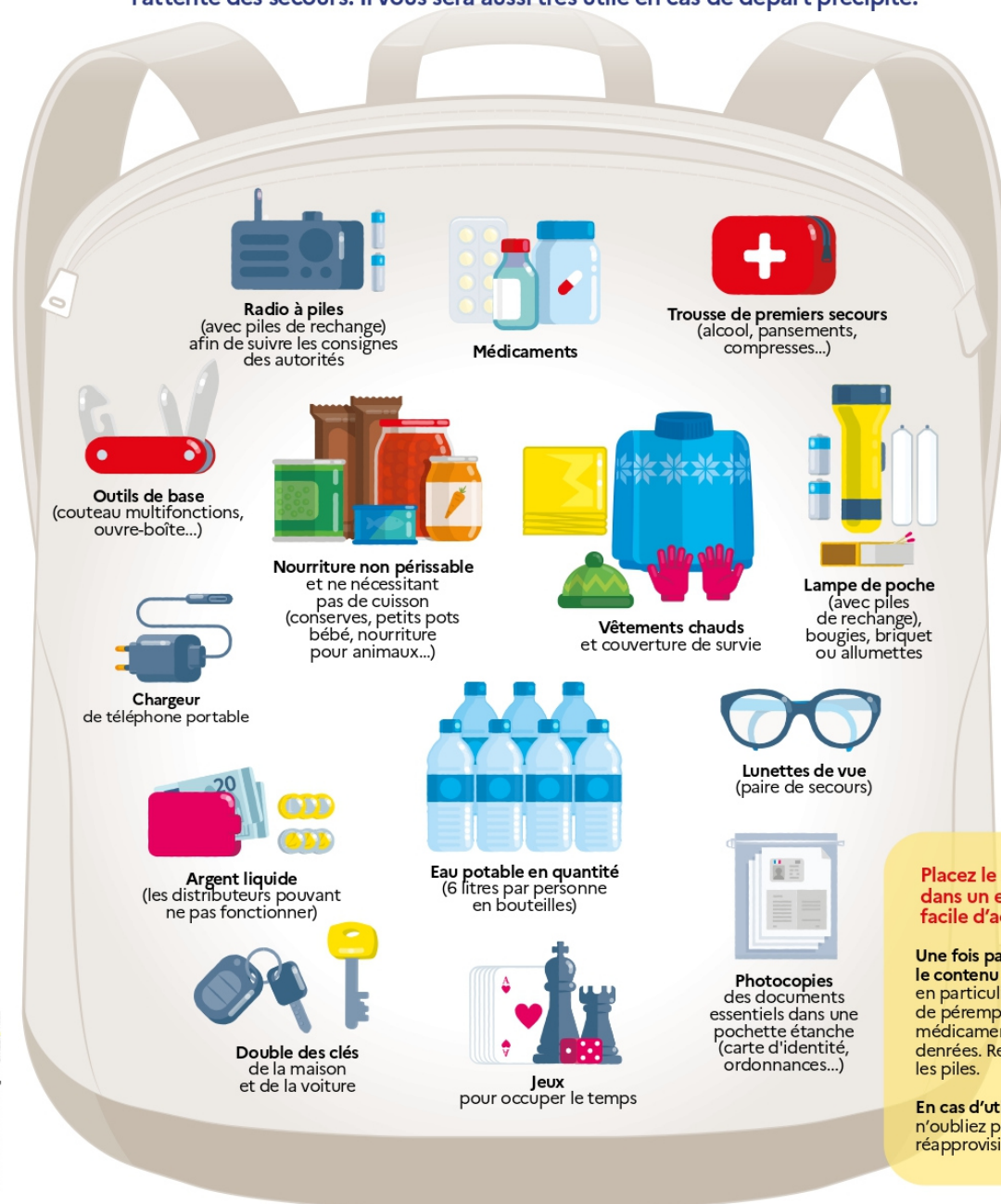
### PREPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE, FACILEMENT REPERABLE DANS VOTRE LOGEMENT



# Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



**Placez le sac dans un endroit facile d'accès !**

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !

## Les bons réflexes



### INONDATIONS ET SUBMERSIONS MARINES

Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations.  
Fermez gaz et électricité.  
Montez à pied dans les étages.



### MOUVEMENTS DE TERRAIN

Dès les premiers signes, évacuez les bâtiments et n'y retournez pas.  
Ne prenez pas l'ascenseur.  
Ne fuyez pas dans le sens de l'éboulement.  
Eloignez-vous de la zone dangereuse.  
Rejoignez le lieu de regroupement.



### PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES

Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment.  
Fermez les portes et fenêtres.  
Fermez le gaz et coupez l'électricité.  
Ne montez pas sur le toit d'un bâtiment.



### TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche.  
Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations.  
Ne fumez pas.  
Pas de flamme ni d'étincelles.



### SÉISMES

Restez où vous êtes.  
En voiture : arrêtez-vous et protégez-vous la tête avec les bras.  
N'allumez pas de flamme.



Signalétique abri



Signalétique refuge



Informez-vous



Soyez vigilant

## Et dans tous les cas

Ecoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.  
Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.  
Limitez vos déplacements pour ne pas vous exposer ou encombrer les secours.  
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants s'occupent de leur mise en sûreté.



### 3. Les risques de la vie quotidienne

#### INCENDIES D'HABITATION

##### AVANT

- Installer des détecteurs de fumée.
- Éviter de brancher plusieurs appareils sur une même prise.
- Garder sous surveillance les casseroles sur le feu, une bougie allumée...

##### PENDANT



##### Si le feu à lieu dans votre domicile :

- Fermez la porte de la pièce en feu.
- Appelez les pompiers (**18** ou **112**).

- Évacuez les lieux en prenant votre kit d'urgence.

##### Si le feu à lieu dans un autre logement que le vôtre ou dans les parties communes de votre immeuble :

- Restez chez vous (les fumées dues à l'incendie risquent d'envahir les couloirs et les escaliers).
- Fermez la porte de votre logement, mouillez-la et calfeutrez-la avec un linge humide.
- Manifestez-vous à la fenêtre, pour que les pompiers puissent vous voir en arrivant sur les lieux.

**ⓘ Ne cherchez pas à évacuer à tout prix et évitez les fumées.**

#### CONTAMINATION OU PENURIE D'EAU POTABLE



##### Plusieurs éléments peuvent être à l'origine de la contamination ou d'une pénurie d'eau potable :

bris ou gel de canalisation, sécheresse, inondation, présence de produits chimiques, cyanobactéries.

En cas de doute, utilisez uniquement de l'eau embouteillée.

**ⓘ Attention !**

**Même si l'eau est limpide, inodore et sans saveur, elle peut présenter un risque pour la santé.**

#### INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

##### AVANT

- Vérifiez et entretenez les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique).
- Aérez au moins 10 minutes par jour votre logement (même en hiver).
- Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air.
- Respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant.



##### PENDANT

##### En cas de symptômes tels maux de tête, la fatigue et les nausées :

- Aérez immédiatement.
- Arrêtez les appareils à combustion.
- Évacuez les locaux.
- Appelez les secours en composant le **15**, le **18** ou le **112** (**114** pour les personnes malentendantes).

**ⓘ Attention ! Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable et il peut être fatal.**

## 4. Les risques naturels

### INONDATIONS, FORTES PLUIES

Depuis 1986, Trévières a subi 3 inondations reconnues catastrophes naturelles :  
21/06/1986, 17/01/1995 et 25/12/1999



**Dans tous les cas, ne vous engagez pas à pied  
ou en voiture dans une zone inondée.  
N'évacuez qu'après en avoir reçu l'ordre.**

#### AVANT

- Mettez hors d'atteinte des inondations vos papiers importants, vos objets de valeurs, les matières polluantes, toxiques et les produits flottants.

#### PENDANT LA CRUE

##### A l'annonce de l'arrivée de l'eau :

- Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations, qui pourraient être atteints par l'eau.
- Coupez vos compteurs électriques et gaz.
- Surélevez vos meubles et mettez à l'abri vos denrées périssables.
- Amarrez les cuves et objets flottants de vos caves, sous-sols et jardins.



##### Lorsque l'eau est arrivée :

- Montez dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds. N'oubliez pas vos médicaments.
- Tenez-vous informés en écoutant la radio (France Bleu 102.6 FM), les réseaux sociaux de Trévières.
- N'allez pas chercher vos

enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux.

- Ne prenez pas votre voiture.

#### APRES L'INONDATION

- Ne revenez à votre domicile qu'après en avoir eu l'autorisation.
- Aérez, désinfectez et dans la mesure du possible, chauffez votre habitation.
- Ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche et vérifiée.
- Assurez-vous en mairie que l'eau est potable.
- Faites l'inventaire de vos dommages et contactez votre compagnie d'assurance pour élaborer votre dossier de déclaration de sinistre.

### LES BONS REFLEXES :



Tenez-vous informé de l'évolution de la crise



Coupez l'électricité et fermez le gaz



Obturez les entrées d'eau (portes, etc.)



Réfugiez-vous dans les étages supérieurs



Limitez vos déplacements. Ne vous engagez pas dans les zones inondées (à pied ou en voiture)



N'allez pas chercher vos enfants, l'école s'occupe d'eux.



Fixe ou portable, ne téléphonez pas. Libérez les lignes pour les secours

## TEMPÊTES, VENTS VIOLENTS

Trévières a subi 1 tempête reconnue catastrophe naturelle le 15/10/1987



**La dénomination de vent violent s'applique à tous les vents de force 10 à 12 sur l'échelle de Beaufort. L'appellation tempête est réservée aux vents moyens atteignant au moins 89 km/h (valeur minimale de la force 10) – source Météo France**

### AVANT

- Taillez / faites tailler les arbres trop importants et fragiles.
- Vérifiez la solidité des éléments susceptibles de tomber (antennes, cheminée, abri de jardin, serre etc.)

### PENDANT LA TEMPÊTE

#### A l'annonce de la tempête :

- Fermez les portes et autres ouvertures.
- Rentez les objets susceptibles d'être emportés (pots de fleurs, salons de jardin etc.)
- Prévoir un éclairage de secours (à pile).



#### Lorsque la tempête est en cours :

- Enfermez-vous dans votre logement ou tout autre bâtiment.
- Tenez-vous informés en écoutant la radio (France Bleue 102.6 FM), les réseaux sociaux de Trévières.

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux.
- Ne prenez pas votre voiture.

### APRES LA TEMPÊTE

- Dégagez les accès aux habitations avec prudence.
- Coupez les branches menaçantes.
- Ne vous approchez pas des fils électriques tombés à terre.
- Faites l'inventaire de vos dommages et contactez votre compagnie d'assurance pour élaborer votre dossier de déclaration de sinistre.

## GRAND FROID, NEIGE, VERGLAS



**Le risque grand froid est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.**

**L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée.**

source Météo France

### AVANT

- Faire contrôler régulièrement son chauffage / faire ramoner sa cheminée
- Couper vos arrivées d'eau extérieures (jardin)
- Prévoir un éclairage de secours
- Prévoir de la nourriture pour quelques jours (en cas de blocage par la neige)



### PENDANT LA VAGUE DE FROID / L'ÉPISODE NEIGEUX

- Informez-vous des conditions de circulation / reportez vos déplacements
- Déneigez, salez le trottoir devant votre domicile, votre commerce
- Ne vous approchez pas des arbres et des lignes électriques



**Mise à l'abri des personnes vulnérables :** si vous apercevez une personne en difficulté et/ou une personne sans-abri, appelez immédiatement le **115**



## CANICULE



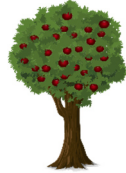
**Période de chaleur intense qui perdure pendant trois jours et trois nuits consécutifs, susceptible de constituer un risque sanitaire notamment pour les populations fragiles ou surexposées.**

**Elle est associée au niveau de vigilance météorologique orange.**

source Météo France

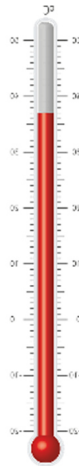
### AVANT


- Planter des arbres, conservez des zones d'ombres dans vos jardins.
- Installez des volets et/ou rideaux à vos fenêtres.



### PENDANT LA CANICULE

- Fermez les volets et les fenêtres ; aérez la nuit.
- Mouillez-vous le corps.



- Buvez de l'eau sans attendre d'avoir soif (évités les boissons sucrées, alcoolisées). 
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches (voisins, famille, etc.)
- Ne sortez pas aux heures chaudes (11h-21h).
- Evitez les efforts physiques.
- Mangez frais et équilibré.
- En cas de malaise, appelez le **15**.

## FEUX DE VEGETATION



**En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture ou en bord de route, une étincelle dans un champ ou un jardin peut suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes seulement.**

source Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

### AVANT

- Ni feu ni barbecue aux abords de végétations sèches
- Pas de travaux sources d'étincelles les jours de fortes chaleurs / canicule
- Jetez vos mégots dans un cendrier (pas en pleine nature ni jetés par la fenêtre de la voiture)

### PENDANT LE FEU DE VEGETATION

- Alertez les pompiers **18**
- Ne vous exposez pas aux flammes
- **En pleine nature éloignez-vous d'un incendie dos au vent**

## LES BONS REFLEXES :



Témoin d'un départ de feu, informez les pompiers (18 ou 112)



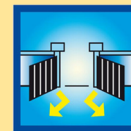
Rentrez dans le bâtiment le plus proche

Respirez à travers un linge humide



Fermez les fenêtres, les portes, les volets

Bouchez les entrées d'air avec des chiffons mouillés



Si votre habitation est exposée : ouvrez le portail du terrain pour faciliter l'accès des pompiers



Coupez l'électricité et fermez le gaz

## INCENDIE



### QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE ?



*Les consignes incendie pour ne pas se mettre en danger.*

**SI LE FEU SE DÉCLARE À VOTRE DOMICILE ET QUE VOUS NE POUVEZ PAS L'ÉTEINDRE**



**1**  
Évacuez votre appartement.



**2**  
Fermez la porte derrière vous sans la verrouiller.



**3**  
N'empruntez pas l'ascenseur pour sortir du bâtiment.



**4**  
Alertez les occupants de la maison ou de l'immeuble.



**5**  
Ramper sous la fumée et rester près du sol jusqu'à un lieu sûr si la pièce est remplie de fumée.



**6**  
Appelez les pompiers (18 ou 112 sur le portable) et attendez qu'ils vous autorisent à raccrocher avant de le faire.

---

**SI LE FEU EST À L'EXTÉRIEUR DE VOTRE APPARTEMENT**



N'empruntez pas l'escalier en cas de présence de fumée.



Calfeutrez-vous alors dans votre domicile.



Renforcez l'étanchéité de la porte d'entrée avec des linges humides ainsi qu'en l'humidifiant sur toute sa surface.



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

DSCG/Communication/Infographie : Bruno Lemaître/Sécurité civile, Février 2019.

## SEISME

**Le risque sismique existe :  
Trévières est classée en zone de sismicité faible de niveau 2  
(zonage de 1 à 5)**

### AVANT

- Repérez les endroits où vous protéger, loin des fenêtres, sous un meuble solide
- Fixez les appareils et meubles lourds
- Préparez votre kit d'urgence

### PENDANT

- A l'intérieur : abritez-vous sous une table et éloignez-vous des fenêtres

- A l'extérieur : éloignez-vous des bâtiments

- En voiture : ne sortez pas et arrêtez-vous à distance des bâtiments

**ⓘ Restez attentif : des répliques peuvent arriver après la première secousse**

### APRES LE SEISME

- Sortez du bâtiment
- Evitez de téléphoner (laissez les réseaux disponibles pour les secours)
  - Tenez-vous informés en écoutant la radio (France Bleu 102.6 FM), les réseaux sociaux de Trévières.

10

## 5. Les risques technologiques

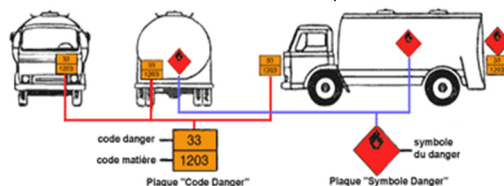
### TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES



Le risque de transport de matières dangereuse (TMD : carburants, gaz, engrais ...) est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces matières, essentiellement par voie routière. Les principaux dangers liés sont les risques d'explosion, d'incendie, et de nuage toxique.

#### AVANT

- Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : les panneaux et les pictogrammes apposés sur les camions permettent d'identifier le ou les risques générés par la ou les marchandises transportées



#### SI VOUS ETES TEMOINS D'UN ACCIDENT

- Protégez et balisez pour éviter un « sur accident ». Eloignez les personnes situées à proximité

- Donnez l'alerte aux sapeurs-pompiers

**18** ou **112**

- N'allumez pas de flamme.



### EN CAS DE FUITE DE PRODUIT :

- N'entrez pas en contact avec les produits (en cas de contact : se laver les mains et se changer)
- Quittez la zone de l'accident : s'éloigner perpendiculairement à la direction du vent



Confinez-vous



Écoutez la radio



N'allez pas chercher vos enfants, l'école s'occupe d'eux.

### ACCIDENT NUCLEAIRE



unité nucléaire

Les centrales nucléaires les plus proches sont celles de Flamanville dans la Manche, Paluel et Penly en Seine Maritime.

En cas d'accident nucléaire, des rejets d'iode radioactif dans l'air peuvent se produire. Les comprimés d'iode stable protègent la glande thyroïde contre les effets de l'iode radioactif et sont efficaces durant 24 heures environ.



#### EN CAS D'ACCIDENT NUCLEAIRE

Dès l'alerte, il faut suivre les consignes du préfet qui seront diffusées par tous les moyens appropriés : radio, télévision, pompiers, gendarmerie, services communaux.

Différentes actions de protection peuvent être décidées :

- la mise à l'abri ou confinement in-situ
- l'évacuation
- la distribution des comprimés d'iode
- la restriction de consommation de denrées alimentaires.

#### COMPRIMÉS D'IODE

**Quelles sont les populations concernées ?**

Les enfants, les femmes enceintes ou allaitant recevront en priorité le comprimé.

Ensuite les personnes de moins de 40 ans se verront également remettre un comprimé.

**J'ai plus de 40 ans, je ne reçois pas de comprimé : pourquoi ?**

La prise du comprimé permet de saturer la glande thyroïde afin qu'elle ne subisse pas les effets de l'iode radioactif. Pour les personnes âgées de plus de 40 ans les études ont montré qu'il n'était pas nécessaire d'administrer ce comprimé.

## 6. Les risques sanitaires

### ÉPIDÉMIE, POLLUTION, RADON

**Un risque sanitaire désigne un risque, immédiat ou à long terme, plus ou moins probable, auquel la santé publique est exposée.**

#### ÉPIDÉMIE

On parle d'épidémie lorsqu'il y a une augmentation rapide d'une maladie contagieuse en un lieu donné sur un moment donné (ex : la grippe, Ebola...).

Une pandémie est une épidémie qui s'étend à la quasi-totalité d'une population d'un continent ou de plusieurs continents, voire dans certains cas de la planète (ex : la peste, le choléra... et plus récemment la COVID-19).



#### LES BONS REFLEXES :

- Lavez-vous les mains.
- Respectez la distanciation physique.
- Portez un masque.
- Utilisez des mouchoirs à usage unique.

**À noter :** ces gestes barrières peuvent varier en fonction de votre état de santé, du risque collectif et des mesures nationales.

#### POLLUTION DE L'AIR

La source de pollution la plus fréquente est liée au trafic routier.

En cas de forte chaleur, les polluants (monoxyde de carbone, oxydes d'azote et dioxyde de soufre) se trouvent bloqués dans notre air et ne peuvent s'évacuer.

#### LES BONS REFLEXES :

- Réduisez ou reportez les activités physiques en plein air.
- Limitez vos sorties.

Le cycle de l'air Site d'ATMO France :



#### RADON

Le radon est un gaz naturel radioactif, présent partout à la surface de la planète. Il provient de la désintégration du radium, lui-même issu de l'uranium contenu dans la croûte terrestre. Sa concentration varie selon la nature géologique du sol. Il émane donc surtout des sous-sols granitiques et volcaniques.

**ⓘ À Trévières, il a un potentiel d'exposition de catégorie 1 (catégorie la plus faible).**

Site de l'ARS de Normandie :

**Suis-je exposé au radon dans mon logement ?**  
L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a établi une **carte** du « potentiel radon » de chaque commune. Si vous êtes dans une zone où le potentiel est significatif, il convient de le mesurer à l'aide de détecteurs placés pendant 2 mois, durant la période de chauffe, dans les pièces de vie au niveau le plus bas du bâtiment (salon, chambre).

**Si la concentration est :**

- > 300 Becquerels (Bq)/m<sup>3</sup>  
→ certains gestes permettent de réduire votre exposition.
- > 1000 Becquerels (Bq)/m<sup>3</sup>  
→ contactez un professionnel du bâtiment.

**LES BONS GESTES À ADOPTER**

**Étanchéifier**  
• Assurez l'étanchéité des voies potentielles d'entrée du radon vers les pièces de vie (fissures, planchers...).

**Bien ventiler**  
• Vérifiez le bon fonctionnement du système d'aération et entretenez-le régulièrement.  
• N'obturez pas les grilles d'aération.  
• Ventilez le vide-sanitaire ou le sous-sol lorsqu'ils existent.

**Pour les fumeurs :** engagez une démarche active de sevrage tabagique.

**Et, dans tous les cas : de l'air !**  
• Aérez les pièces du logement au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.

**Si des concentrations élevées persistent après la mise en œuvre de ces gestes, contactez un professionnel du bâtiment.**

## 7. Les menaces majeures

### ATTENTAT, CYBER-ATTAQUE

#### ATTENTAT

Le plan Vigipirate prévoit des mesures pour assurer la sécurité dans les transports et autres lieux publics vulnérables, mais aussi les établissements scolaires et universitaires.

Il a pour objectif :

- D'assurer en permanence une protection adaptée des citoyens face à la menace terroriste.
- De développer et maintenir une culture de vigilance.
- De permettre une action rapide et coordonnée en cas d'événement.

#### LES BONS REFLEXES :

##### AVANT

- Restez vigilant et signalez tout comportement ou objet suspect aux forces de l'ordre.
- Aidez le travail des services d'ordres en facilitant les contrôles lors d'entrées sur certains sites.

##### PENDANT

- Suivez les consignes des services d'ordres et de secours.

#### CYBER-ATTAQUE

Une Cyber-attaque est une atteinte à des systèmes informatiques réalisée dans un but malveillant.

Elle cible différents dispositifs d'information : des ordinateurs ou des serveurs, des équipements périphériques tels que les imprimantes, ou encore les téléphones mobiles, smartphones et tablettes. Il existe 4 types de risques cyber : la cybercriminalité, l'atteinte à l'image, l'espionnage, le sabotage.

#### LES BONS REFLEXES :

- Modifiez régulièrement vos mots de passe d'accès, prenez soin de vos informations personnelles et de votre identité numérique
- Sécurisez votre wi-fi

**Réagir en cas d'attaque**

**1. S'ÉCHAPPER**

**ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?**

**SI OUI**

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (couragez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

**2. SE CACHER**

**SI NON ENFERMEZ-VOUS ET BARRICADEZ-VOUS**

- Enfermez-vous et barricadez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible

**3. ALERTER**

**UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS**

**Où ?** : Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

**Qui ?** : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...)

**Quoi ?** : Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

- Comment se comportent-ils ?
- Regardent-ils la télé ?
- Quels moyens de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

**4. RÉSISTER**

**SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER**

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distrayez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).

**PREMIER MINISTRE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**FAIRE FACE ENSEMBLE**

## 8. Que faire après un sinistre ?

---



- **Faire la déclaration, dans les 5 jours, auprès de votre assureur**
- **Attendre le passage et/ou l'autorisation de l'expert avant de nettoyer**
- **Réintégrer le logement après approbation des autorités**

## 9. Les numéros utiles

---



- Numéro d'appel d'urgence européen unique,**  
disponible gratuitement partout dans l'Union Européenne **112**
- Pompiers** **18**
- Police / gendarmerie** **17**
- SAMU** **15**
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes  
et malentendantes**  
(contact par fax ou SMS seulement) : **114**
  
- Mairie de Trévières** **02 31 22 50 44**
- Préfecture du Calvados** **02 31 30 64 00**
- Électricité (EDF)** **09 72 67 50 14**
- Gaz (PRIMAGAZ)** **0 970 808 708**  
**0 800 47 33 33**
- Eau (Syndicat d'eau)** **02 31 92 93 68**
- Assainissement (Isigny Omaha Intercom)** **02 31 21 42 27**



Crédit photo : Cédric SKRZYNIARZ

## *Restons en contact*

Mairie de TREVIERES 17 place Charles Delangle

14710 TREVIERES

02 31 22 50 44

[mairie@ville-trevieres.fr](mailto:mairie@ville-trevieres.fr)

[www.trevieres.com](http://www.trevieres.com)

### **Ouverture au public :**

Lundi	9h-12h / 14h-16h
Mardi	14h-18h30
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h / 14h-18h30
Vendredi	9h-12h

Document d'information communal sur les risques majeurs – Edition de septembre 2023

Imprimé par la commune de Trévières - Tirage : 600 exemplaires

Directeur de publication : Mireille DUFOUR / Réalisation et Rédaction : Maryline ANTONELLI

Illustrations : Pixabay

Ne pas jeter sur la voie publique